

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MARS 2013

Présents : M. Colino, Mme Delaunay, M. Boilay, M. Bernier, M. Courant, Mme Duvelleroy, Mme Legoupil, M. Crave, Mme Martin Calderon.

Absents excusés : M. Forant, Mme Lebigot, M. Delaunay.

Absents : M. Blin, M. Bouillon.

Secrétaire de séance : M. Boilay.

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il informe le conseil municipal des pouvoirs par Johann Delaunay à Fabienne Martin Calderon et par Christophe Forant à Martine Delaunay.

Il présente le procès verbal de la séance du 13 mars 2013 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Compte administratif et compte de gestion 2012 – budget primitif 2013 (commune)

Mme Delaunay présente le compte administratif 2012 de la commune. Le conseil municipal, en l'absence de M. le maire l'approuve à l'unanimité.

Monsieur Fusée, trésorier, présente le compte de gestion 2012. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2012 et l'affectation du résultat au compte 1068 pour la somme de 67 930 euros.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition de 2012 à savoir :

Taxe d'habitation	18.09%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21.70%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51.27%
CFE	21.51%

Mme Delaunay présente ensuite le budget primitif 2013 au conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité.

2. Compte administratif et compte de gestion 2012 – budget primitif 2013 (assainissement)

Mme Hommet présente le compte administratif 2012 du service assainissement. Le conseil municipal, en l'absence de M. le maire l'approuve à l'unanimité. Elle précise qu'il ne sera pas nécessaire d'affecter le résultat car la section d'investissement présente un excédent.

Monsieur Fusée, trésorier, présente le compte de gestion 2012. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Mme Hommet présente ensuite le budget primitif 2013 au conseil municipal qui l'adopte à l'unanimité.

La séance est levée à 19h15.